

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance du 28 Mars 2013

I. Le Budget Général 2013

1-1 Un budget général influencé par l'entrée dans la Communauté de communes

1) Des compétences transférées

La traduction financière de ces compétences transférées vient modifier les grandes masses du budget de fonctionnement. Ainsi disparaissent côté recettes, la contribution fiscale des entreprises, alors qu'au niveau des charges de fonctionnement, il s'agit pour l'essentiel des diverses participations dans les autres structures intercommunales. Le solde entre ressources et charges transférées est reversé à la commune et apparaît sous l'appellation « Allocation compensatrice ». Son montant en 2013 est de 519 581 €.

Principales charges transférées	
Service Départemental d'Incendie et de Secours	35 471 €
Syndicat Mixte Montaigu-Rocheservière <i>(piscine, anglais...)</i>	50 783 €
Subventions et cotisations diverses <i>(collège, CLIC, office de tourisme...)</i>	11 929 €
Bureau d'étude	5 984 €
Informatique	5 830 €
Système d'Information Géographique	7 584 €
Divers	3 835 €
TOTAL	121 416 €

2) Une fiscalité communale à la baisse

Ce choix fait par le Conseil municipal, malgré la perte de ressources évaluée à plus de 50 000 €, a pour objectif de neutraliser la fiscalité additionnelle mise en place par la Communauté de communes et ainsi contenir une évolution de la pression fiscale dans la limite de 2 %.

Taux de fiscalité CUGAND

	2012	2013
TH (Taxe d'Habitation)	15,61 (1)	14,71
TFB (Taxe Foncière Bâti)	15,01	14,02
TFNB (Taxe Foncière Non Bâti)	44,27	39,35

(1) En 2012, le taux de TH départemental (10,04 %) pour les communes comme Cugand qui n'étaient pas en communauté de communes était provisoirement ajouté au taux communal... en 2013, ce taux départemental est transféré à la Communauté de communes qui, par ailleurs, a sa propre fiscalité.

Taux 2012 dans les autres communes du Canton

COMMUNE	TH	FB	FNB
	2012	2012	2012
Boufféré	19,88	19,88	49,47
ST Georges de Montaigu	17,58	14,02	45,45
La Boissière de Montaigu	17,40	15,10	48,00
La Guyonnière	19,68	16,66	48,21
La Bernardière	17,22	16,13	43,08
Montaigu	17,15	22,94	52,77
St Hilaire de Loulay	17,64	16,85	47,57
Treize-Septiers	15,60	12,45	45,25
La Bruffière	17,76	17,08	52,96

Fiscalité intercommunale 2013

Elle s'applique sur tout le territoire intercommunal. Les taux sont les suivants :

TH	TFB	TNB
1,34 %	1,29 %	5,81 %

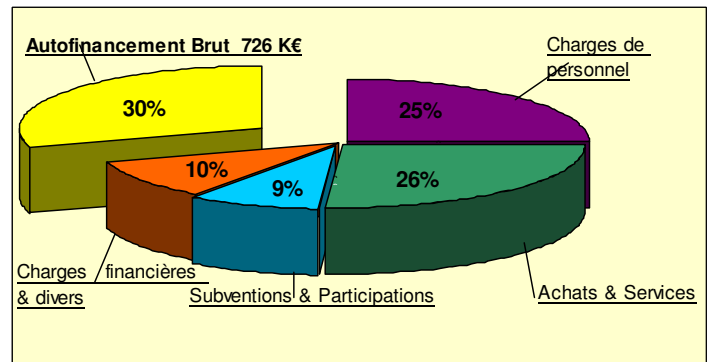
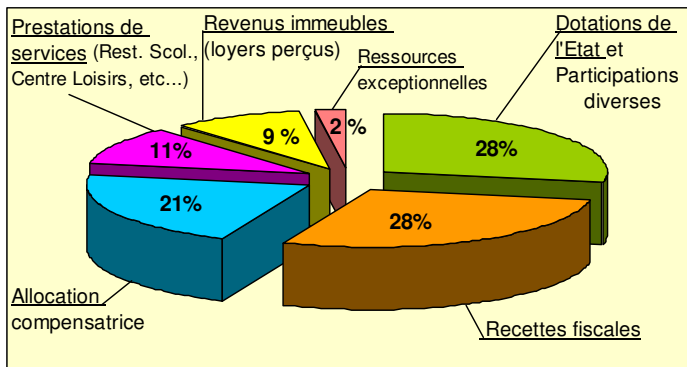
3) Les autres décisions reprises dans le Budget 2013

- ⇒ Une dotation de fonctionnement attribuée aux écoles Jeanne d'Arc et Saint Michel de 105 672 € en augmentation de 2 % par rapport à 2012
- ⇒ Une enveloppe de subventions pour les associations de 50 000 €. Le montant attribué à chacune d'elles sera examiné au Conseil municipal de fin Avril.
- ⇒ La reprise d'un excédent de fonctionnement du budget du Lotissement du Haut Fief de 50 000 €

1-2 Présentation schématique du budget de fonctionnement 2013

Recettes : 2 442 K€

Dépenses : 1 716 K€



1) L'autofinancement brut : 726 K€ (excédent de fonctionnement + dotation aux amortissements) sera utilisé pour financer les investissements projetés en 2013

2) Des précisions sur les recettes

- ⇒ Outre l'allocation compensatrice déjà évoquée, la décision de baisser les taux entraîne un recul des recettes fiscales par rapport à 2012.
- ⇒ La Dotation de l'Etat, gelée depuis 2012, s'élève à 439 808 €
- ⇒ Pour l'essentiel, les prestations de service proviennent des prestations communales (restaurant scolaire, accueil périscolaire, activités jeunesse) et qui ont leur contrepartie dans les charges de fonctionnement.
- ⇒ Les revenus des immeubles proviennent des loyers perçus (gîtes, Résidence des peupliers et autres logements, ateliers relais...)

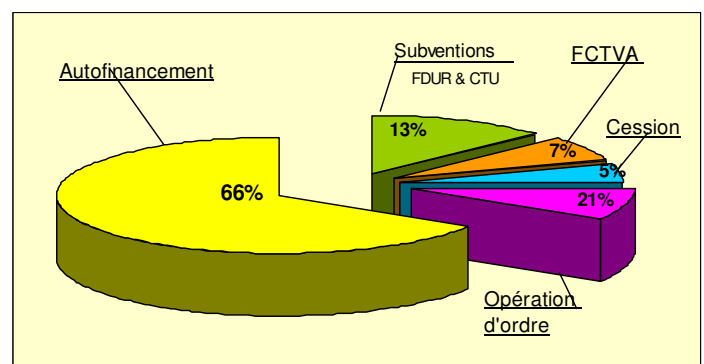
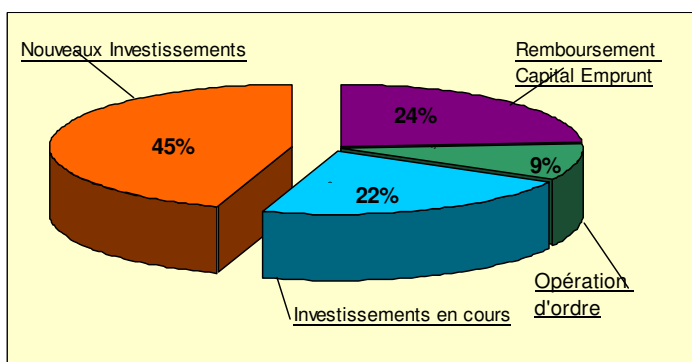
3) Des dépenses de fonctionnement contenues

Leur niveau global est comparable à celui de 2012, la diminution des frais financiers (pas de nouvel emprunt et baisse des taux) étant absorbée par les évolutions des autres postes.

1-3 Un budget investissement de 1 908 K€

Investissement

Financement



Investissements en cours	424 K€
. Cimetière	270 K€
. Réseau Eaux Pluviales La Marche	83 K€
. Fradet (solde)	31 K€
. Divers	20 K€
Nouveaux investissements	877 K€
. Rue Auguste Durand	314 K€
. Place de l'Eglise	48 K€
. Equipements sportifs et autres	53 K€
. Pont de l'Arsenal	85 K€
. Autres équipements communaux (différentes salles, mairie, école...)	50 K€
. Eglise (sécurité électrique, chauffage)	90 K€
. Démolition Big Bazar et aménagement	90 K€
. Aménagement sécurité (Rues)	36 K€
. Mobilier, Matériel, Etudes et divers	41 K€
. Réserve	60 K€

Subvention :

FDUR : Fonds Départemental d'Urbanisation Rurale

CTU : Contrat Territorial Unique

Cession : Vente terrain Pôle médical

FCTVA : Fonds de récupération sur investissements

Autofinancement : Reprise de l'excédent 2012 non affecté et l'excédent prévisionnel 2013

Un programme d'investissements :

- ⇒ Qui pourra se prolonger sur 2014
- ⇒ Qui mobilise des subventions, des dotations et d'autres ressources à hauteur de 34 %
- ⇒ Autofinancé à 66 %

II. Les Budgets annexes

1) Le Budget Assainissement

Il relate les coûts d'entretien des réseaux d'assainissement collectif et leur extension. Il intègre en 2013 les travaux sur le point de se terminer sur le secteur de la Marche- Plessard.

2) Budget Réserves Foncières

Il prend en compte la gestion des 46 ha de propriété de la commune. Pour 2013, la rétrocession de 2,7 ha correspondant à la tranche 2 de la Zone du Bordage 2 a été prévue, cela pour prendre en compte la gestion prochaine des zones par la Communauté de communes à qui revient cette compétence.

3) Budget Zones d'Activités

En intégrant l'opération ci-dessus, ce budget enregistre en charge, les coûts d'aménagement des différentes zones et en produits les ventes de lots. 2013 va être consacré à l'étude d'une cession à la Communauté de communes à l'horizon 2014.

4) Budget Zone des Chaunières

Cinq lots demeurent disponibles pour une valeur de 146 247 €.

5) Budget Lotissement du Clos du Bordage

La viabilisation terminée, les ventes vont pouvoir commencer. Il est prévu que 47 lots sur 57 soient commercialisés en 2013.

III. Les autres décisions du Conseil municipal

- ⇒ Réforme des rythmes scolaires : report à 2014 au regard de la complexité de la mise en œuvre.
- ⇒ Subvention exceptionnelle de 1300 € à l'école Jean Moulin pour un projet concernant les élèves de CM1-CM2.
- ⇒ Ligne Haute-tension Gétigné (Recouvrance) – La Merlatière : Adoption des conclusions du commissaire enquêteur pour la mise en compatibilité du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Approbation de la convention proposée avec le versement d'une indemnité à la commune en tant que propriétaire foncier.
- ⇒ Fradet : approbation du déclassement d'une portion du domaine public après avoir pris connaissance des conclusions du commissaire enquêteur.

- ⇒ Parcelle en bord de Sèvre – La Doucinière : Après avoir délimité par un bornage le passage communal en bord de Sèvre, rétrocession de la surface restante à M. et Mme Caire aux conditions initiales.
- ⇒ Assainissement collectif : confirmation du Conseil municipal de l'intention de réaliser l'assainissement collectif des villages de la Violette, le Bois-Joli (Nord-Est), le Port sur Mer et Hucheloup à l'horizon de 3 – 4 ans.
- ⇒ Extension d'un élevage porcin à Saint Hilaire de Clisson : Avis favorable à ce projet au regard des conclusions du commissaire enquêteur.

Prochain conseil municipal le 25 avril 2013